

c'est-à-dire pour une bonne partie des emprunts que nous effectuons—les emprunts à six mois—un intérêt de trois quarts pour cent. Est-ce exorbitant? Il ne faut pas oublier que lorsque les banques prêtent de l'argent, ces sommes après qu'elles sont distribuées par le Gouvernement pour acquitter ses comptes, retournent aux banques qui doivent payer de l'intérêt à leur égard. Lorsque, l'an dernier, nous avons emprunté 782 millions de dollars des banques à charte au taux de trois quarts pour cent et que nous avons utilisé cette somme pour payer les entrepreneurs, les employés civils et d'autres personnes, ceux qui ont reçu cet argent du Gouvernement, ou la plupart d'entre eux, l'ont porté aussitôt aux banques. Si on remet la moitié de la somme aux banques en l'inscrivant aux comptes d'épargnes, et si on paye un et demi p. 100 pour la somme inscrite à ce compte, ce que l'on verse à la banque, le coût de l'opération est de $\frac{3}{4}$ d'un p. 100, et d'après l'estimation la plus exacte, c'est ce que l'opération coûte aux banques. Autrement dit, nous considérons que les banques rendent un service à l'Etat au prix coûtant. Pour telle ou telle raison, l'honorable député voudrait que nous cessions de le faire. Il voudrait que nous cessions d'utiliser les banques à cet effet pour utiliser la Banque du Canada et lui confier les fonds. J'ignore pourquoi. Il parle du fort accroissement du taux annuel de l'intérêt, un taux intolérable pour les gens. Nous avons présenté cette année un budget des dépenses au chiffre de 5,500 millions de dollars. Quel intérêt global cela représente-t-il? La somme de \$214,459,300.63.

M. KUHLE: Quel sera le montant dans la période d'après-guerre?

L'hon. M. ILSLEY: Cela dépend de la façon dont nous prendrons alors en main la situation. Si nous maintenons le revenu national...

M. KUHLE: Si...

L'hon. M. ILSLEY: Oui, si nous le faisons. Si nous le maintenons je ne dis pas au niveau actuel, mais près du niveau actuel, nous pourrions sans peine effectuer le service de notre dette, même si nous contractons deux ou trois autres emprunts de la victoire. Il faut se rappeler que le Canada ne perd rien, quand l'Etat emprunte au pays, car les obligations financières d'une catégorie de citoyens représentent une valeur d'actif pour une autre catégorie. Ce n'est que lorsque l'Etat emprunte à l'extérieur, que le pays perd. Et bien que je ne tiens pas à ce que notre dette intérieure augmente plus vite que de raison, bien que je ne croie pas que ce soit une bonne chose d'avoir une grande dette intérieure, un membre de la Chambre a tort de prétendre que nous ne pouvons soutenir

le fardeau, qu'il nous écrasera, qu'il est intolérable. Ce n'est pas une charge imposée à la population mais aux contribuables à l'avantage des détenteurs canadiens de valeurs, lesquelles changent de mains par suite des décès, une partie de cet argent servant à acquitter les droits de succession et ainsi de suite. Ce n'est pas une chose qui écrase le pays.

J'ignore si j'ai fait un exposé complet de la situation. L'honorable député a demandé qui a dit que nous ne pouvions plus emprunter des gens. J'ignore qui a dit cela. Nous empruntons tout ce que nous pouvons et son assertion à l'effet que le président du comité national des finances de guerre, lequel était président de la banque de Montréal, a conseillé de ne pas emprunter d'argent de la population pour que nous puissions l'emprunter des banques à charte, n'a absolument aucun fondement. M. Spinney a fait de son mieux, pendant qu'il était président du comité national des finances de guerre, pour que les fonds soient versés le plus possible par la population. Nous avons lancé appel sur appel et campagne sur campagne. Nous avons fait tout ce qui pouvait nous venir à l'esprit. Nous avons demandé et utilisé les services bénévoles de quelque 20 ou 25 mille Canadiens. Nous avons fait une magnifique campagne d'emprunt de la victoire. On ne peut en lancer une chaque mois. L'honorable député demandera peut-être pourquoi nous n'en lançons pas plus souvent.

M. SLAGHT: Oh! non.

L'hon. M. ILSLEY: Ce serait la seule façon d'obtenir plus d'argent. Je lui dirai que nous n'aurions pas pu obtenir un dollar de plus que nous n'en avons obtenu de notre campagne continue d'achat de certificats d'épargne de guerre ou de la vente d'obligations ne portant pas intérêt, laquelle ne réussit pas très bien, je l'avoue. Personne n'a eu besoin de me le dire; je le sais. Je m'en suis occupé, de jour en jour, de semaine en semaine et de mois en mois. Nous avons tout fait pour décider la population à épargner son argent et à nous le prêter. Elle a fort bien répondu à notre désir; les gens ont acheté les obligations ou des certificats, d'autres les ont revendus et ils sont retournés aux banques à charte. La situation présente certains aspects peu satisfaisants, mais je ne connais pas de meilleur système que celui-ci. Je répète ce que j'ai dit dans mon exposé budgétaire, savoir que nous n'avons pas pu obtenir de l'épargne privée autant d'argent qu'il nous en fallait. Nous avons été poussés à nous adresser aux banques et, ayant le choix entre la Banque du Canada et les banques à charte, nous nous sommes adressés aux

[L'hon. M. Ilesley.]